



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES
ET A LA FORMALISATION DES ENTREPRISES (PAMORIFE)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°04-24/PAMORIFE/MPCI/UCEP/AMI
SERVICES DE CONSULTANT (FIRMES)

Secteur : Gouvernance
Référence de l'accord de de don FAT : 5900155016461
N° de Projet : P-GN-KA0-010
Date de publication de l'avis : 12 juillet 2024
Intitulé de la mission : Audit comptable et financier du Projet d'Appui à la
Mobilisation des Ressources Internes et à la
Formalisation des Entreprises (PAMORIFE).
Exercice 2024 et fin de projet

1. Le Gouvernement Guinéen a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (Facilité d'Appui à la Transition), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (PAMORIFE), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat **d'un cabinet d'audit des comptes du Projet PAMORIFE.**
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit financier et comptable pour exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (PAMORIFE) à la clôture du projet et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées conformément aux dispositions de l'Accord de Don. L'audit couvrira un exercice pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 (date de clôture du projet) y compris la période de grâce. La mission aura une durée globale estimée à UN (1) MOIS.

3. L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (documentations, expériences et références de prestations similaires, , etc. ...) démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations. L'auditeur doit être enregistré et inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional. Il doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit financier des projets/programmes de développement, notamment ceux financés par des bailleurs de fonds. Pour chaque mission similaire, les consultants devront présenter les informations dans **le tableau joint en annexe**. Comme mission similaire, toute mission d'audit financier et comptable des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au cours des dix (10) dernières années (le dossier de candidature doit contenir un maximum de 70 pages avec les attestations de bonne exécution à joindre pour chaque mission similaire). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la politique et au manuel opérationnel du cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une Firme de Consultants n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte.
5. Un cabinet sera recruté selon la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30**.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel en version PDF à l'adresse ci-après, avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit comptable et financier du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (PAMORIFE)** » - **AMI n°04-24/PAMORIFE/MPCI/UCEP/AMI** - au plus tard **le 14 août 2024**

Ministère du Plan et de la Coopération
Internationale (MPCI)
Unité de Coordination et d'Exécution des Projets.

A l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH,
Coordonnateur National de l'UCEP
Sky Résidence, 6^{ème} étage, quartier Kipé,
Commune de Ratoma-Conakry-Rép. de Guinée.
Tel : +224 629 00 39 50 /+224 622 42 43 98/+224
628 48 98 86
E-mail: passationbad@ucepguinee.org



Le Coordonnateur National,



Abdoulaye Wansan BAH

Annexe

INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS SIMILAIRES DES CABINETS (de 2014 à 2023)							
Nom du Cabinet et/ou Groupement de Cabinet :							
Numéro d'inscription au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional :							
Adresse de l'Ordre : (Numéro de téléphone et e-mail)							
Cabinet et/ou Groupement de Cabinet	Nom et description de la mission réalisées	Pays où a été exécutée la mission	Nom du Client et du bailleur	Date et la durée de la mission	Coût du projet en lien avec la mission	Performan ce du projet	Connaissance de la région et de la langue
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						